



## **MODALITÉ DE TRAITEMENT DES LITIGES ET DES RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation sera prise en charge sous 48 heures, et une réponse vous sera apportée sous un délai de 7 jours par :

- Entretien téléphonique
- Courriel
- Courrier simple
- Courrier recommandé
- Médiateur des auto-écoles